
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (28 novembre 2009)

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le 28 novembre 2009 à 11h00, les membres du conseil d'administration élus de la Fédération Française de Go se sont réunis au restaurant « La Gazelle », 15 rue des Trois Frères, 75018 PARIS.

Ont participé à cette réunion :

Administrateurs (avec droit de vote)

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Emeric SALMON | Président |
| • Daniel TOSETTO | Trésorier Adjoint |
| • Laurent COQUELET | Secrétaire |
| • Vincent MUGNIER | Administrateur |
| • François PECHOUX | Administrateur |
| • Chantal GAJDOS | Présidente de la ligue du Centre |
| • Noël SAINT-PAUL (à partir de 11h20) | Président de la Ligue du Sud-Ouest |
| • Luc RONAYETTE | Président de la ligue Rhône-Alpes |
| • Nicolas CLERBOUT | Président de la Ligue Grand Nord |
| • Pierre BOUDAILLIEZ | Président de la Ligue Ile-De-France |
| • Stéphane L'HOTELLIER (à partir de 11h50) | Président de la Ligue de l'Ouest |
| • Julien SAGIT | Président de la Ligue Normandie |

Autres (sans droit de vote)

- | | |
|--|---|
| • Fabien LIPS | Responsable Compétitions |
| • Motoki NOGUCHI | Coresponsable Jeunes et Rédacteur en Chef RFG |
| • Jean MICHEL | Responsable Joueurs Forts |
| • Frédéric DONZET | Membre de la commission Compétitions |
| • Michel TROMBETTA (à partir de 11h45) | Membre de la Commission Communication |

La réunion a commencé à 11h00 et s'est terminée à 17h00 (pause déjeuner de 13h15 à 14h30).

Quorum

Alain Veccheider, président de la Ligue de l'Est et membre du Conseil d'Administration, a donné sa procuration à Luc Ronayette.

Véronique Lamour, secrétaire adjointe et membre du Conseil d'Administration, a donné sa procuration à Laurent Coquelet.

Sont non représentés : Jeff Séailles (président de la Ligue Méditerranée) et Géraldine Paget, trésorière FFG.

Le quorum de 14 membres du CA (dont 2 représentés) sur 16 permet d'atteindre le quorum requis de 1/3.

Ordre du jour

L'ordre du jour proposé 15 jours à l'avance a été complété par diverses demandes, et devient :

1. Règlement du Championnat de France Individuel
2. Tournoi de Paris 2010
3. Point RFG
4. Situation Motoki
5. Sessions de formation
6. Proposition d'adaptation de changement de ligue (Dijon notamment)
7. Dépliant de communication FFG
8. Echelle de niveau
9. Principe de vote électronique
10. Renouvellement du bureau et CA pour 2010
11. Prévisions sur le budget 2010
12. EGC 2011
13. Vidéos
14. Cartes de licences

Néanmoins, l'ordre de ces différents points sera revu fonction de la pause et des contraintes de départ de quelques personnes.

Règlement du Championnat de France Individuel

Fabien fait une rapide présentation du projet de nouveau règlement, applicable à partir de 2010 (Cf annexe A).

Luc demande à ce que soit rajoutée la notion de vice-champion de France. Plusieurs autres sujets sont discutés, comme le nombre de rondes, le mode sélection aux compétitions internationales, l'agrément du championnat par d'autres activités (stage, autres compétitions, ...), etc. Les avantages et inconvénients de chaque proposition sont débattus.

Des votes sont soumis pour les propositions suivantes :



Date limite pour la sélection par le niveau :

1^{er} mars : 10 voix pour
1^{er} janvier : 2 voix pour
Abstentions : 2

Principe du système de points pour la qualification à la Coupe du 1^{er} Ministre Coréen (KPMC) et le système du champion de France (puis le vice-champion en cas de désistement, etc) pour le Championnat du Monde Amateur (WAGC).

Vote : 12 voix pour, 2 abstentions.

Pour l'Open, proposition de faire 7 rondes sur 3 jours (fin août).

Vote : 12 voix pour, 2 abstentions.

Pour le tour final, proposition du nombre de joueurs :

8 joueurs : 9 voix pour
16 joueurs : 3 voix pour
Abstentions : 2 voix pour

Nota : la proposition de la ligue de l'Est pour avoir tous les 5^{ème} dans qualifiés d'office pour un tour final à 16 joueurs ne peut donc être retenue dans le vote d'après.

Mode de qualification pour le tour final (à 8 joueurs donc) :

2 joueurs par le Tournoi de Paris (TdP), 2 par le Congrès Européen (EGC), 4 par l'Open : 8 voix pour
8 joueurs par l'Open : 4 pour
Abstentions : 2

Participation au 2nd tour des qualifiés d'office pour le 3^{ème} tour :

Ne peuvent pas participer : 4 voix pour
Peuvent participer, mais en remettant leur place au 3^{ème} tour en jeu : 0 voix pour
Peuvent participer sans remettre en cause leur qualification : 7 voix pour
Abstentions : 3

Nota : le système de champion de ligue pourra donc être utilisé dans les ligues qui le souhaitent, sans risquer de prendre la place d'une autre qualifiable.

Mode de qualification pour l'Open, en fonction des résultats de l'année passée (7 rondes) :

Les 8 premiers joueurs de l'année passée : 0 voix pour
Joueurs ayant au moins 5 victoires : 11 voix pour
Abstentions : 3

Le règlement sera modifié avec ces éléments et le mode concernant les points pour la KPMC devra être discuté et élaboré sur la liste de travail à cet effet, puis voté à un prochain CA (possible en 2010, car n'impactant pas la qualification du vainqueur 2010).

Le règlement ainsi modifié est soumis au vote du CA : 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

Après rédaction complète, il sera entériné sur simple réunion de bureau, suivant les votes effectués ce jour.



Tournoi de Paris (TdP)

Daniel fait remarquer que malgré la demande lors du précédent CA (à Bordeaux), les comptes du TdP 2009 n'ont toujours pas été transmis aux trésoriers FFG. Pierre, directeur du Tdp 2009 explique qu'effectivement le trésorier traîne sur le dossier, suite à des raisons personnelles. Il explique également le déficit prévu d'environ 6000€, pour les raisons suivantes :

- un accident responsable avec un véhicule de location (3000€)
- un budget un peu optimiste, car prenant compte de subventions qui n'ont pu être acquises
- des dépenses « de dernière minute », notamment dues à un manque de bénévoles.

Le directeur pour le TdP 2010 (3-5 avril) a récemment démissionné, pour raisons personnelles. Il y notamment le problème du lieu, car la Mairie du XIIIème est en travaux pour 2 ans.

Un appel à candidatures pour les différents postes (notamment celui concernant la recherche du lieu, dé-corrélé de celui de directeur de tournoi) doit rapidement être lancé : appel sur le site FFG, et par mail à tous les licenciés.

Michel et Nicolas se proposent de commencer des recherches pour le lieu (ENS de Cachan notamment).

Session de formation

Chantal demande quand des sessions de formation (niveau 1 notamment) pourront être remises en place.

Véronique Lamour a demandé à Motoki et Fan de s'en occuper : Motoki, après réflexion et depuis qu'il a pris le poste de rédacteur en chef de la RFG, ne sent pas prêt pour animer ces formations.

François Péchoux se propose de reprendre le poste de responsable pédagogique, et piloter ces formations.

Cartes de licenciés FFG

François transmet la demande de certains membres de club pour obtenir une carte de licencié.

Laurent explique que depuis 3 ans, ces cartes sont envoyées au format électronique aux ligues qui doivent les transmettre selon leur souhait aux clubs.

François propose que cette carte puisse être envoyée par mail ou téléchargeable sur le site à chaque licencié ayant fourni une adresse mail valide.

Ce point rejoint la demande concernant un mail de « bienvenue » pour chaque licence validée (nouvelle ou reconduction) : ce travail sera demandé à l'équipe de développement du site FFG.

Dépliant de communication FFG



Chantal soumet une ultime version du dépliant FFG.
Comme convenu au CA de Bordeaux, 10.000 exemplaires seront imprimés et envoyés aux ligues (conformément à la décision prise au CA de Bordeaux, mais qui devra être précisée). Michel se propose de s'occuper de l'impression, et l'envoi se fera via le CAT qui s'occupe déjà du matériel.

Principe de vote électronique pour le CA

Il est proposé d'autoriser les votes électroniques pour les décisions du CA, suivant les conditions suivantes :

- seul le bureau peut soumettre une proposition de vote, à sa discrétion ; les différents responsables peuvent bien sûr passer par le bureau pour toute demande.
- le sujet doit être considéré urgent par le bureau (ex : décision devant absolument être prise avant le prochain CA)
- un délai de 15 jours de discussion doit être respecté
- un délai de 7 jours de vote (et uniquement de vote) doit être respecté.
- Un mini-compte rendu du vote devra obligatoirement figurer sur le site FFG.

Cette décision ne pourra être prise qu'à la prochaine AG, car elle modifie le règlement intérieur. Cette proposition sera donc soumise au vote à la prochaine AG.

Situation de Motoki

Depuis le dernier CA (Bordeaux), il n'y a pas d'avancée particulière sur la situation et les possibilités d'embauche de Motoki par la FFG.

Point RFG

Motoki et Michel annoncent que le numéro 124 va très prochainement paraître, mais qu'il n'y aura que 2 numéros cette année (eux même n'ayant repris la RFG que depuis fin mai). Cette situation est problématique, car il devrait normalement y avoir 4 numéros par an.

La qualité de la revue est largement soulignée.

Daniel présente un bilan provisoire sur l'année 2009 : 12.500 euros de dépenses et 13.500€ de recettes. Le bilan paraît positif de 1.000€, mais cela prend en compte la fermeture du compte de Toulouse (+2.300€) et d'une facture payée en avance (1.890€). Le déficit comptable est donc de 3.200€, pour 2 numéros seulement !

Pour 2010, il prévoit un déficit de 3.800€ pour 3 numéros.

Pour réduire les coûts et s'adapter à une « instantanéité » maintenant possible par internet, la revue électronique est à nouveau évoquée, mais le CA se doit de continuer la revue papier pour 2010, comme voté lors de l'AG 2009.



Michel et Motoki proposent que tous les efforts seront faits l'année prochaine pour sortir 4 numéros, mais avec 32 pages seulement au lieu de 48 (réduction de l'effort et des coûts).

Cette proposition est adoptée par vote à l'unanimité (13 voix pour).

Proposition d'adaptation de changement de ligue (Dijon notamment)

Luc transmet le souhait de la ligue de l'Est pour que Dijon soit rattaché à la ligue du Centre (comme Dijon le souhaite également), et le souhait de Strasbourg Saint Etienne pour créer une ligue Alsace pour être en adéquation avec la région administrative, ce qui pourrait faciliter le développement du go au niveau régional.

Chantal précise que la ligue du Centre est en principe d'accord avec le rattachement de Dijon, mais sous réserve du vote qui aura lieu pendant l'AG de ligue, le 5 décembre. Vote du CA : 11 voix pour, 1 abstention.

Noël indique qu'il est possible de créer des comités à l'intérieur d'une même ligue : le comité « Alsace » pourrait ainsi être créé.

Le cas de la Bourgogne, actuellement éclaté sur 4 ligues (bientôt 3 seulement), est discuté, pour une mise en adéquation avec les régions administratives. Mais il est largement admis par les participants que le go n'est pas encore suffisamment développé sur le territoire pour permettre ce genre de découpage.

Paiement du restaurant (point non mis à l'ordre du jour, mais proposé)

Le prix du repas est majoré, dû à l'occupation de la salle pendant 6h au total.

Sur les 35€, les 3 solutions sont proposées au vote :

- la FFG paie les 35€ pour chaque participant : 1 voix pour
- la FFG paie 15 des 35€ pour chaque participant : 12 voix pour
- la FFG ne participe pas : 1 voix pour

Echelle de niveau

Luc, en tant que co-responsable des licences FFG, rappelle qu'il faut inscrire tout nouveau licencié à un niveau « NC » (Non Communiqué) : cela facilite une inscription au niveau souhaité lors du premier tournoi.

De plus en plus de personnes font le constat sur l'échelle de niveau française :

- elle dérive par rapport à l'échelle européenne, surtout pour les joueurs en kyu
- 100 points à l'échelle représentent maintenant un peu plus d'un niveau.

Cela est notamment dû à l'arrivée d'un grand nombre de joueurs depuis 5-6 ans (effet « Hikaru »).



Sylvain Ravera propose notamment que pour une meilleure prise en compte des évolutions rapides, le seuil de déclenchement de ré-évaluation passe de 100 points à 80 pour les tournois en 4 parties.

Jean propose que l'échelle française soit purement et simplement abandonnée au profit de l'échelle européenne : il faut au moins pour cela que tous les tournois français soient pris en compte par l'échelle EGF (Sylvain Ravera s'en occupera désormais).

Frédéric relate le fait que les joueurs français sont « craints » dans les compétitions internationales, car sous-évalués.

L'idée de référents (nationaux ou clubs) est évoquée, mais souvent considérée comme trop difficile à gérer (partialité, difficulté d'estimation d'un joueur en kyu par un joueur fort en dan, etc)

Il est rappelé que cette échelle représente davantage un classement en compétitions, qu'un niveau réel (avec toute la question de savoir ce qu'est réellement un niveau).

Afin de tenter de résoudre les problèmes de l'échelle, la proposition suivante (de principe) est soumise au vote :

- Contraction des joueurs de 30k-15k en 20k-15k
- Augmentation d'environ 10% des points (en valeur absolue) pour les joueurs 15k-1k
- Rendre le système un peu plus inflationniste dans son ensemble

Cette proposition est votée à l'unanimité des présents (14 voix pour).

La liste de travail sur le sujet sera mise à contribution pour affiner l'application de cette proposition, et il serait souhaitable qu'elle puisse être mise en application après la dernière échelle de l'année.

Une demande particulière et exceptionnelle a été faite pour les jeunes ayant participé au congrès national : demande effectuée par les responsables jeunes (Dominique Cornuéjols, Marie-Claire Chaîne, Toru Imamura, Motoki Noguchi et Fan Hui), puis adaptée par Sylvain Ravera, co-responsable de l'échelle de niveau : Cf Annexe B.

Il est largement soulevé un problème d'injustice pour tous ceux (jeunes ou pas) qui n'ont pas participé à ce Congrès, et que la communication vis-à-vis des autres joueurs sera difficile. L'équipe qui s'est occupé des jeunes est aussi jugée compétente pour augmenter de manière significative les niveaux des jeunes qu'ils ont pu voir jouer pendant une semaine complète.

Chantal précise également que les ré-évaluations de moins de 3 niveaux ne paraissent pas justifiées (conformément au système d'inscription mis en place).

La proposition, exceptionnelle, est soumise au vote : 10 voix pour, 4 voix contre.

Si une telle mesure devait se pérenniser, il faudra instituer un règlement spécifique sur le sujet.

Renouvellement du bureau FFG pour 2010

La date de l'Assemblée Générale est proposée au 13 février 2010.



Frédéric Renaud se présentera pour être élu au conseil d'administration 2010 (en tant que président), ainsi que Emeric Salmon et Noël Saint-Paul comme vice-présidents, Daniel Tosetto comme trésorier et peut-être Paul Drouot au poste de secrétaire (à confirmer).

Géraldine Paget, Véronique Lamour et Laurent Coquelet seront démissionnaires de leur poste. Vincent Mugnier et François Péchoux ne savent pas encore.

François Péchoux et Chantal Gajdos rappellent que la dernière présidence de Frédéric Renaud (2001-2005) s'est terminée sur un conflit entre le président et le trésorier. Le CA souhaite que la prochaine équipe maintienne toute l'attention et la rigueur nécessaire concernant la bonne tenue des comptes fédéraux.

Prévisions sur le budget 2010

Bien que ce soit au prochain bureau rentrant de faire ses propositions de budget 2010, Laurent demande aux membres du CA actuel si des adaptations importantes sur le budget 2010 (par rapport à celui 2009) doivent être soumises : aucune remarque n'est apportée.

Vidéos

Frédéric explique son dernier film pour la CLE, relatant les Jeux Mondiaux des Sports de l'Esprit (WMSG), concernant les échecs, le bridge, les dames et le go. La série de films commandés par la FFG sera bientôt terminée et il espère pouvoir faire valider au CA le film institutionnel avant la prochaine AG.

Il propose de nouveaux films :

- un film sur les règles, en association avec le futur responsable pédagogique
- un film de présentation de l'EGC en vue de 2011, pour en faire de la publicité
- un film sur l'EGC2011 lui-même

La décision d'engager ces films sera vue dans les prochains budgets prévisionnels.

EGC 2011

Astrid Gaultier, responsable du Congrès 2011 à Bordeaux, demande de l'aide pour différentes missions. Il est notamment difficile d'établir un budget prévisionnel. Une bonne partie du site est déjà mise en place.

La recherche de sponsor est notamment une étape importante qu'il faut engager dès maintenant.

Un appel à candidature listant les postes sera relancé sur le site FFG ainsi qu'aux licenciés ayant un mail.

Fait à Dijon, le 02 décembre 2009

Le Secrétaire de la FFG.



ANNEXE A : Proposition de règlement du Championnat de France Individuel (avant modifications)

Règlement du championnat de France Fédération française de go Pré-version du 23 novembre 2009

1. Préambule

1.1 Objectifs et joueurs qualifiés

L'objectif du championnat de France de la FFG est triple. Il sert à décerner les titres de champion de France et de champion de France open. Il sert aussi à déterminer les participants français aux différentes compétitions internationales sur invitation.

Le championnat est réservé aux joueurs FFG licenciés de l'année en cours.

1.2 Déroulement

Il se déroule en 4 tours. Toutes les parties se jouent à égalité, en règle française, avec 7,5 points de komi.

Il est conseillé aux organisateurs des différents tours de nommer un arbitre avant chaque compétition. Cet arbitre aura en charge de régler tout problème non prévu par le présent règlement. Les organisateurs ont la possibilité d'inviter un joueur pour faire la parité si besoin est.

Le mode de tirage est au choix des organisateurs pour les tours locaux et régionaux. Pour les tours nationaux, un système suisse est utilisé.

1.3 Critères de départage

Les critères de départage sont les suivants (par ordre d'importance décroissante) :

- Nombre de victoires
- SOS (somme des points des adversaires rencontrés)
- SOSOS (somme des SOS des adversaires rencontrés)
- Meilleur niveau sur l'échelle depuis le premier janvier de l'année précédente.

Ce système de départage est proposé pour les tours locaux et régionaux, mais il est obligatoire pour le troisième tour.

2. Premier tour du championnat de France - Tour local

2.1 Objectifs

Ce premier tour relève de la responsabilité des clubs, et doit être organisé par eux avant fin février. Il permet de désigner les qualifiés de chaque club pour le deuxième tour.

2.2 Joueurs qualifiés

Peuvent participer à ce premier tour les licenciés de ces clubs pour l'année courante, 3k et plus faibles (plus précisément, n'ayant pas atteint ou dépassé sur l'échelle le niveau -200 au moins une fois l'année précédent le championnat).

2.3 Déroulement recommandé

Système suisse en n rondes (de préférence $n+1$ rondes pour $2n$ joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant (moins de 8), il est conseillé de se regrouper avec un club voisin ; si cette solution s'avère impossible, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent).



Les parties se déroulent en au moins 45 min par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui expliqué en 1.3

De 10 à 20% des joueurs du premier tour sont qualifiés pour le deuxième (la proportion exacte est décidée par la ligue dont dépendent les clubs).

3. Deuxième tour du championnat de France - Tour régional

3.1 Objectifs

Ce deuxième tour relève de la responsabilité des ligues, et doit être organisé par elles avant fin avril. Il permet de désigner les qualifiés de chaque ligue pour le troisième tour.

3.2 Objectifs et joueurs qualifiés

Peuvent participer à ce deuxième tour les licenciés de ces ligues de niveau supérieur à 2k (plus précisément,

ayant atteint ou dépassé sur l'échelle le niveau -200 au moins une fois l'année précédent le championnat) et les qualifiés issus du premier tour.

Les joueurs qualifiés d'office pour le troisième tour (voir la section correspondante) ne peuvent pas concourir à ce deuxième tour. [à débattre]

3.3 Déroulement recommandé

Système suisse en n rondes (de préférence $n+1$ rondes pour 2_n joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent).

Les parties se déroulent en au moins 1 heure par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui expliqué en 1.3

3.4 Qualifiés pour le troisième tour

Le nombre total de qualifiés pour le troisième tour est calculé par la formule ci-dessous :

- Soit L le nombre de licenciés de l'année précédente de la ligue.

- Soit P le nombre total de participants aux premiers et deuxièmes tours (les qualifiés du premier tour ne sont comptés qu'une fois).

- Soit D le nombre cumulé de dan des joueurs ayant participé au deuxième tour.

Le nombre de qualifiés pour le troisième tour est alors l'entier le plus proche de $N=L/200+P/100+D/10$

Les joueurs qualifiés sont les N premiers joueurs.

Sous peine de nullité, les classements complets des deuxièmes tours doivent être envoyés au responsable des compétitions de la FFG avant fin avril, accompagnés du nombre et de la liste des joueurs qualifiés.

4. Troisième tour du championnat de France - Open de France

4.1 Objectifs

L'objectif du troisième tour est double. Il sert à désigner le champion de France open et les qualifiés pour le quatrième tour.

4.2 Joueurs qualifiés

Sont qualifiés pour ce tour :

- Les joueurs ayant terminé dans les 8 premières places au troisième tour de l'année précédente



-
- Les joueurs ayant dépassé ou égalé 350 sur l'échelle de niveau au moins une fois entre le premier janvier de l'année précédente et le premier mars
 - Les qualifiés issus des tours régionaux
 - Les champions de France jeunes des catégories lycée et collège

En cas de désistement d'un joueur qualifié issu d'un tour régional, ce joueur est remplacé dans la mesure du possible par le joueur suivant dans le classement du deuxième tour de cette ligue.

En cas de désistement d'un joueur qualifié issu d'un championnat de France jeune, ou si ce joueur est déjà qualifié par l'une des trois autres conditions, ce joueur est remplacé dans la mesure du possible par le joueur suivant dans le classement de ce championnat de France jeune.

Les autres qualifiés ne sont pas remplacés en cas de désistement.

Afin d'assurer un bon déroulement de la compétition, l'ensemble de ces critères pourra être ajusté en début de saison par le responsable des compétitions afin que le nombre de participants prévisible soit de l'ordre de 30, et ne dépasse pas 40.

4.3 Déroulement

Système suisse en 7 rondes, sur une durée d'environ 3 jours consécutifs.

Les parties se déroulent en 1h15 min par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres. Le système de départage utilisé est celui expliqué en 1.3

Vote au CA : nombre de jours et de rondes

5. Tour final du championnat de France

5.1 Objectifs et joueurs qualifiés

Ce tour final sert à décerner le titre de champion de France. Il est réservé aux joueurs de nationalité française.

Sont qualifiés pour ce tour :

- Les 2 premiers joueurs de nationalité française du tournoi de Paris
- Les 3 premiers joueurs de nationalité française du congrès européen
- Les 3 premiers joueurs de nationalité française du troisième tour

En cas de désistement d'un joueur, ou si un même joueur remplit plusieurs des conditions ci-dessus, le nombre total de qualifiés est maintenu à 8 en qualifiant les joueurs suivants du classement du troisième tour.

Alternatives à voter au CA :
qualification uniquement par le 3ème tour
qualification de 16 personnes au lieu de 8
attribuer quelques places à l'échelle

5.2 Déroulement

Système coupe en 3 rondes, sur un week-end. A l'issue de la première ronde, les 4 gagnants continuent vers les demi-finales, les 4 perdants jouent entre eux les matchs de classement des places 5 à 8 par système d'élimination directe. A l'issue de la ronde 2, les deux gagnants jouent la finale, les deux perdants jouent la petite finale pour les places 3 et 4.

Les parties se déroulent en 1h15 min par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres.

6 Qualification pour les compétitions internationales

Le champion de France participe au championnat du monde amateur de go (WAGC). En cas de désistement, il est remplacé par le joueur suivant au classement du tour final.

Le premier joueur de nationalité française au classement du troisième tour participe à la coupe du premier ministre de Corée (KPMC). En cas de désistement, il est remplacé par le joueur de nationalité française suivant au classement du troisième tour.

Alternative à voter au CA : classement par points (attribués lors des deux derniers tours, voire lors de quelques gros tournois)

ANNEXE B : Proposition par Sylvain Ravera de ré-évaluation de jeunes ayant participé au Congrès National Jeunes

1) Réévaluer le niveau des jeunes suivants ayant participé au stage de go de Lans-en-Vercors du 24 au 28 octobre 2009 :

Xavier Richard 1K (-50) (niveau actuel -117)
Antonin Vivès 1K (-50) (niveau actuel -337)
David Horowitz 1K (-50) (niveau actuel -384)
Damien Popote 1K (-80) (niveau actuel -373)
Osmin Lacombe 1K (-100) (niveau actuel -402)
Milena Boclé 2K (-150) (niveau actuel -217)
Florian Humbert 2K (-150) (niveau actuel -556)
Benjamin Chetioui 8K (niveau proposé par l'équipe de France jeunes 7K; niveau actuel 13K)
Tiran Tanguy 8K (niveau actuel 16K)
Thomas Leclerc 9K (niveau actuel 12K)
Nicolas Grelier 9K (niveau actuel 12K)
Yohan Libioul 10K (première apparition à l'échelle, niveau actuel 5K)
Denis Karadaban 11K (niveau actuel 16K)
Aurore Bivas 15K (niveau actuel 20K)
Colin Carrère 15K (niveau actuel 19K)
Yodrick Monbeig 16K (niveau actuel 20K)
Martin Habfast 18K (niveau actuel 20K)

2) NE PAS réévaluer le niveau des jeunes suivants ayant participé au stage de go de Lans-en-Vercors du 24 au 28 octobre 2009 :

- Tanguy le Calvé (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 50 ; niveau actuel 19). Inutile de réévaluer Tanguy, il est déjà passé de 1K à 1D grâce à ses résultats lors de la coupe Maître Lim.

- Antoine Branchard (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 8K ; niveau actuel 11K). Pas justifié au vu de ses résultats, même si il a fait une perf lors du stage.

- Jérôme Dupuy (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 8K ; niveau actuel 12K). Participe à de nombreux tournois depuis 2006, niveau constant 13K-12K en 8 tournois depuis mai 2008. Je ne vois pas de raison de penser que son niveau est sous-évalué.

- Thomas Leclerc (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 9K ; niveau actuel 9K). Inutile de réévaluer Thomas, il est déjà passé de 14K à 9K grâce à ses bons résultats lors du Paris Meijin C.

- Yves Pezzetta (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 9K ; niveau actuel 8K; première apparition à l'échelle). Dans cette fourchette de niveaux, l'écart d'une pierre ne justifie pas une réévaluation.

- Emmanuel Pinglier (réévaluation initialement proposée par l'équipe de France jeunes 12K ; niveau actuel 11K) Inutile de réévaluer Emmanuel, il est déjà passé de 15K à 11K grâce à ses bons résultats lors du Paris Meijin C.